



SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 12 mai 2011

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format. pdf joint) ou transférez-le

Sommaire :

- 1/ Salaires des fonctionnaires : halte au régime au pain sec !
- 2/ La fin de l'ambition d'un collège pour tous ?
- 3/ Orientation au collège : l'UMP à l'école du simplisme.
- 4/ « Construire le collège de demain » : une publication du SE-Unsa

1/ Salaires des fonctionnaires : halte au régime au pain sec !

C'est le message que l'intersyndicale Fonction publique vient d'envoyer au gouvernement.

Ainsi, le 31 mai prochain sera, partout en France, une journée d'actions et de mobilisations pour dénoncer la politique d'austérité salariale à l'égard des agents publics.

L'Unsa Fonction publique appelle l'ensemble des fonctionnaires à participer massivement aux initiatives qui seront organisées.

Cette action fonction publique se déclinera au niveau départemental.

Lire le communiqué de l'intersyndicale FP : <http://www.unsa.org/?Communique-commun-des,1174.html>

2/ La fin de l'ambition d'un collège pour tous ?

La circulaire de rentrée 2011 propose deux nouvelles expérimentations qui ne peuvent qu'inquiéter tous ceux qui défendent le principe d'une scolarité obligatoire commune jusqu'à la fin du collège.

La première porte sur une évaluation nationale de deux compétences du socle (maîtrise de la langue et mathématiques ?) en fin de classe de 5ème et la deuxième sur une classe de « 3ème prépa-pro à partir de l'actuel module de découverte professionnelle 6 heures ».

Les effets pervers que pourrait entraîner la généralisation d'une évaluation nationale en fin de classe de 5ème devraient faire réfléchir certains « apprentis-sorciers » de la DGESCO :

- réduction caricaturale du socle commun à deux disciplines,
- enseignement modélisé par les protocoles d'évaluation,
- recours aux résultats des évaluations pour « pré-orienter » les élèves dans des classes de 4ème différenciées.

Et l'apparition de la classe de 3ème prépa-pro confirme le choix d'une évolution du collège vers « une certaine diversification des parcours », aux antipodes du projet que le SE-Unsa défend pour construire le collège de demain, fondé sur des contenus renouvelés et une organisation réellement pensée pour tous.

Le renoncement à mettre enfin en œuvre un collège pensé pour tous constituerait un recul notable, contradictoire avec l'objectif affiché dans la loi d'orientation de 2005 d'un socle commun maîtrisé par l'ensemble d'une classe d'âge.

Pour le SE-Unsa, l'« école du socle commun » ne doit pas être seulement une expression politique branchée mais devenir au plus vite une réalité.

3/ Orientation au collège : l'UMP à l'école du simplisme

Avec l'UMP, tout est simple ! Des élèves sont en difficulté au collège ? Envoyons-les massivement, et dès 14 ans, vers les CFA pour y « apprendre un métier » ! C'est en effet le sens de sa dernière trouvaille censée favoriser « la croissance des PME et de l'emploi », et surtout remplir des CFA en déshérence !

Il faut dire qu'avec le parti de la majorité présidentielle, l'apprentissage est, comme toujours, paré de toutes les vertus. Prisonnier de cette posture idéologique, il refuse de voir que les entreprises ne souhaitent plus accueillir des apprentis aussi jeunes, que l'économie française a besoin d'une élévation du niveau de qualification, et que l'orientation précoce est

coûteuse sur le plan économique et social.

Faut-il relier cette proposition aux deux nouveautés que le ministère souhaite expérimenter dès la rentrée prochaine ? D'un côté, une évaluation nationale en fin de 5ème, et de l'autre une classe de 3ème prépa-pro implantée en LP... En tout état de cause, c'en serait alors fini de l'ambition d'un socle commun maîtrisé par l'ensemble d'une classe d'âge, ambition pourtant portée par la loi Fillon de 2005.

Pour le SE-Unsa, l'école du socle commun doit s'imposer parce qu'elle répond aux besoins de la Nation. Elle passe par la construction d'un collège vraiment pensé pour tous, fondé sur des contenus et une organisation profondément rénovés. Aux antipodes de la vision passéiste et ségrégative de l'UMP, le projet du SE-Unsa s'inscrit dans une dynamique de progrès pour tous les élèves.

4 « Construire le collège de demain » : une publication du SE-Unsa



A l'heure où le collège unique fait l'objet de graves remises en cause, le SE-Unsa fait entendre la voix de ses adhérents.

S'il est nécessaire de faire évoluer le collège pour améliorer les acquis des élèves et les conditions de travail des collègues, il est hors de question de revenir sur le principe démocratique de scolarisation commune de tous les enfants de la République... ***Lire la suite*** : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3266>

Le « Hors-série Collège » que nous publions aujourd'hui s'inscrit dans cette philosophie.

Consultez le Hors série en ligne :

http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/guillaume/HScollège_ge.pdf



<http://www.se-unsa.org/>

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, Sylvie GANTHIER, Jérôme BOUINOT et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, élu(e)s en CCP Enseignants non titulaires

Smaïn AFARTOUT et Mélanie CARTON, élu(e)s en CCP Non enseignants, non titulaires

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>
Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour*